



Contrat d'organisation de mariage au Domaine de la Gaichel 2018-2019

Madame, Monsieur,

Afin d'organiser votre mariage au mieux dans notre maison, voici quelques points importants pour l'organisation :

La privation du Domaine sera facturé 2000€.

Notre grande salle de restaurant peut accueillir un maximum de 80 convives, 100 personnes avec les salons.

Si le nombre de 65 personnes n'est pas atteint le jour J nous facturerons le nombre restant de menus.

Le prix du menu varie selon les produits que vous choisirez ainsi que les suppléments demandés.

Nous avons possibilité de recevoir des invités qui ne seront présents que pour l'apéritif pour un forfait de 25€/pers. (150 pers maximum)

Si vous souhaitez une piste de danse, un forfait de 300€ sera facturé pour le montage et démontage de celle-ci. Elle mesure 5m sur 5m et ne peut être changé de place.

Notre fleuriste prestataire est à votre disposition pour vous aider à la confection de bouquet et de la décoration de notre espace intérieur et extérieur. Nous n'effectuons aucune décoration nous-même,

Nous pouvons confectionner les petits menus sur table, au prix de 2€ pièce en format A5.

Nous mettons à disposition lors de l'apéritif des manges- debout sur notre terrasse et des table dans notre jardin afin que vous puissiez profiter de notre parc. Celui-ci vous est entièrement réservé pour le temps de l'évènement.

Nous assurons le service avec toutes nos équipes jusque 1h du matin. Passé cette heure, nous facturerons un forfait de 300€ par heure supplémentaire.

Afin de vous servir au mieux, l'équipe de salle sera renforcé par 2 ou 3 serveurs à votre charge.



Toutes les chambres coté hôtel vous seront louées la nuit du mariage (en cas de musique) avec soit 10% sur la totalité du prix ou 50 % sur la chambre des mariés.

Le petit déjeuner habituel vous sera servi jusqu'à 11h00 dans notre petite salle de banquet pour un maximum de 40 personnes, si plus, il sera servi dans notre auberge sous forme de buffet.

En cas de dommage ou détérioration du matériel et du mobilier mis à votre disposition, nous nous réservons le droit de vous facturer le remplacement ou le nettoyage (anormal) de ceux-ci.

Un acompte de 50 % sera demandé 4 mois avant la date de l'évènement.

En cas d'annulation ;

3 mois avant la date rien ne sera facturé.

1 mois avant la date nous facturons les chambres et 50% des menus.

Si vous avez des questions pour l'organisation, nous pouvons également prendre rendez-vous afin de vous faire visiter le domaine et voir plus en détail vos souhaits.

Lu et approuvé

Signature des clients